Un talus en forte pente, en contrebas de la rue des Fermes, surplombe la majeure partie de la réserve naturelle des anciennes argilières. Les arbres s'y étaient fortement développés, entrainant ombrage et accumulation de feuilles mortes dans les multiples mares et sur les friches. Il a été en grande partie déboisé, depuis la route, avec du matériel adapté à ce genre de travail. Merci aux riverains pour leur patience.

On a veillé à conserver, lors du débroussaillage des friches, des massifs d'épineux et de genêts, un grand linéaire de lisières bien exposées... qui feront le bonheur des reptiles et des papillons, dès ce printemps. Dans la zone nouvellement déboisée du fond de l'excavation, on distingue un grand andain réalisé avec les souches et une partie des troncs et branchages, puis recouvert d'une mince épaisseur de terre. Grâce aux nombreuses cavités de toutes dimensions qui s'y forment, la petite faune trouvera là un refuge trois étoiles pour l'hiver, ou contre l'appétit des sangliers... Les grandes dimensions de l'ouvrage garantissent une durabilité de plusieurs années.!

nous avons bien veillé à conserver dans tous les secteurs sensibles des zones refuges, intouchées : massifs de buissons et lisières à ourlets, arbres isolés, etc. Quant à la haie du bord de route, elle se reconstituera bien vite et, dans quelques mois déjà, les stigmates du passage des machines auront disparu!

Restera alors à entretenir tout cela (et nous comptons sur vous, au cours de nos futures journées de gestion !), car... restaurer n'est jamais qu'un premier pas, qui ne peut être utile que si une gestion récurrente s'ensuit. Et, contrairement à nombre de nos autres réserves, une argilière ne peut beaucoup compter sur l'aide des agriculteurs pour cela : relief chaotique, sols impraticables une partie de l'année... le bénévolat restera de mise encore de longues années.

* pour comprendre ce que sont les SGIB, et accéder à un descriptif des sites, voyez le portail de la Wallonie : http://biodiversite.wallonie.be/fr/sgib-sites-de-grandinteret-biologique.html?IDC=824

La plus grande des nouvelles mares creusées représente 500 m2 environ. Trois autres mares ont été façonnées, dont une de 300 m2. C'est ce genre de réseau, avec de grands points d'eau (sans poissons!) distants de quelques centaines de mètres au maximum, qui permet le maintien, dans des conditions optimales, du plus exigeant de nos quatre tritons: le crêté ... une fois que la végétation aquatique se sera installée (sansta



L'année scolaire passée, notre petite école de Dourbes a remporté le projet "Ose le vert dans ta cour de récré". Ce projet consiste à introduire un peu de nature dans notre cour de récréation.

Depuis le mois de septembre, nous sommes en route et nous nous activons à

- construire des nichoirs qui sont accrochés sur la façade de l'école;
- aménager un coin "cabane" dans une zone de la cour (cabane que nous réaliserons par la suite en saule tressé);
- confectionner un mur végétal avec des palettes (il nous reste à faire les plantations).

Il nous reste encore à construire des palissades et des bacs qui seront placés à l'extérieur de la cour afin de faire pousser du chèvrefeuille et du lierre (avec l'aide d'un menuisier).

Nous faisons ces différents aménagements pour favoriser le bien-être de chacun, la non-violence lors des récrés mais aussi pour nous sensibiliser, ainsi que nos parents, au respect de notre environnement proche et faire de nous de futurs citoyens responsables de notre planète...

Un Monsieur de Natagora ESM est venu nous donner quelques conseils pour bien réaliser tout cela.

Tout renseignement concernant l'appel à projet *Ose le vert recrée ta cour*, peut être obtenu sur le site **www.oselevert.be**

Les élèves de l'école communale









